



FORMATION

La Bienveillance

Public :

Auxiliaire de Vie en poste.

Prérequis :

Travailler dans le secteur du service à la personne.

Date de Sessions :

72h après la signature du devis et de la convention de formation.

Moyens Pédagogiques :

Plateforme e-learning dédiée : Accès à des contenus interactifs et des modules en ligne.

Découpage pédagogique : Utilisation de granules d'apprentissage pour un format micro-learning, favorisant une assimilation progressive et continue des savoirs.

Formation engageante mettant en avant l'essai/erreur et des modalités pédagogiques variées.

Approche individualisée : Chaque apprenant progresse à son rythme et a un accès flexible à la plateforme.

Mode :

Distanciel

Durée :

2 heures

Tarif :

50 € HT

Objectifs pédagogiques :

Définir la notion de bienveillance et en comprendre les enjeux.

Mettre en pratique la bienveillance.

Connaître les obligations légales et professionnelles en lien avec la bienveillance.

Identifier les formes de maltraitance.

Savoir réagir de manière professionnelle : alerter, signaler.

Adopter des pratiques favorisant la bienveillance.

Programme de la formation :

Chapitre 1 : Comprendre la bienveillance

1. Introduction à la notion de bienveillance

Définition, historique.

Différence entre bienveillance et bienveillance.

L'évolution de la bienveillance.

2. Application de la bienveillance

Une culture commune.

L'écoute active et la communication bienveillante.

Respect du rythme de la personne.

3. Le projet personnalisé comme outil de bienveillance

Définition d'un DIPEC.

Définir un projet personnalisé.

Notion de co-construction avec la personne.

4. Les obligations légales

Les lois sur la bienveillance.

La loi sur l'obligation de signaler la maltraitance.

Chapitre 2 : Maltraitance : repérage, prévention et réaction

1. Maltraitance : définition, formes et prévention

Définir la maltraitance.

Connaître les différentes formes de maltraitance.

Différencier maladresse, négligence et maltraitance.

Académie Savoir & Faire (GO LEARN)

Société par Action Simplifiée enregistrée au RCS de Sedan sous le numéro 930165246

N° de formateur : 44 08 00740 08 - Qualiopi N° 24FOR02265.1

3 rue René Dupont 08090 TOURNES

Moyens Techniques :

Au choix : ordinateur, tablette ou téléphone avec accès internet.

Satisfaction et Évaluation :

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation)

- Évaluation de l'action de formation :

A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis/ témoignages.

A froid, 180 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation.

Assistance Technique :

contact@asf-formation.fr

2. Dénoncer et gérer la maltraitance

Identifier les signaux d'alerte de maltraitance.
Signaler les actes de maltraitance.
Soutenir un bénéficiaire victime de maltraitance.

Chapitre 3 : Les incontournables de la bientraitance

1. Les bonnes pratiques à adopter

Exemples concrets d'actions bientraitantes.
Mémoriser les 6 réflexes du quotidien.

Prochaines dates de session : A la demande



Accessibilité

Formation disponible pour les personnes à mobilité réduite